ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 Bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION 3745

1. La présente proposition émane du réseau (1)

0 ~~Communauté française~~ — 0 ~~Libre confessionnel~~
X ~~Provincial~~ et communal — 0 ~~non confessionnel~~

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : Cours techniques, commerciaux et prof. secondaires Ancien chemin d'Ellignies, 2
adresse complète : 7760 Bernissart
n° de matricule : 5234004
n° de téléphone : 068/332826

2. Intitulé de l'unité de formation : domaine : 001

Code : 04 11 01 U 11 C2 (3)

Formation de base - niveau 1

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de 1.. pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris à l'annexe n°2 de 1.. pages (2)

5. Classement de l'unité de formation.

0 (1) enseignement secondaire : degré : transition (1) ~~qualification (1)~~ inférieur (1) ~~supérieur (1)~~

~~0 (1) enseignement supérieur de type court~~ : catégorie : .....

~~0 (1) enseignement supérieur de type long~~ : catégorie : .....

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Repris en annexe n° 3 de 1.. pages (2)

7. Programme de (des) cours — Repris en annexe n° 4 de 5.. pages (2)

8. Fixation des capacités terminales — Repris en annexe n° 5 de 1.. pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours — Repris en annexe n° 6 de 1.. pages (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration.

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
Formation de base Néerlandais (Français - Mathématiques)	C.G.	300

2. Part d'autonomie .....

Total des périodes 300

11. Date de la proposition du P.O. 21-12-92

Signature du
~~Chef d'établissement de la C.F. (1)~~
Représentant du P.O. subventionné (1)

Transmis par le réseau
le : .....

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

J. LISON
INSPECTRICE

Date : 04/01/93 Signature :

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

Motivation de la décision

Date : 12 JAN 1993 Signature :

J. MEUNIER

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(5) 1 période = 50 minutes.

ANNEXE 1 :FINALITES

Permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'un outil d'information culturelle.

Etre un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement professionel.

Permettre d' acquérir un seuil de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être, tant dans le domaine de la communication (orale et écrite) que dans l'usage courant de la mathématique élémentaire.

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

ANNEXE 2 :PREREQUIS

Aucune condition pédagogique.

ANNEXE 3 : RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES

Le dédoublement sera possible s'il y a 16 élèves inscrits.

Le dédoublement sera nécessaire s'il y a 25 élèves inscrits.

ANNEXE 4 : PROGRAMME

PROGRAMME DE FRANCAIS : Formation de base Niveau 1

Il s'agit de définir des performances minimales (un seuil de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être) attendues au terme d'un certain nombre d'acivités d'apprentissage.

1. COMPREHENSION.

Etre capable de comprendre un message simple (lecture à haute voix par le formateur - document enregistré, radiodiffusé, télévisé, etc.. avec vocabulaire courant et syntaxe simple.

Contrôle : vrai ou faux, Q.C.M., restitution des mots clés; des idées principales (même dans le désordre) (X).

A un niveau plus élevé : - résumé structuré ;

a) classer les idées par ordre d'importance;
b) distinguer les idées essentielles des idées accessoires.

2. EXPRESSION ORALE. (EMISSION).

- Etre capable d'émettre des messages simples avec vocabulaire courant et syntaxe simple. (x)
- Etre capable de lire à haute voix des textes ou extraits de textes (éventuellement textes dialogués) avec expression et fluidité (éléments prosodiques) + évidemment la plus grande correction possible de la prononciation.(x)
- Productions orales en rapport avec le contrôle de la compréhensi (x)
- Jeux de rôle : être capable par exemple d'obtenir un remboursement dans un magasin, dans une grande surface, ou une réparation négocier avec un patron, un collègue (initiation aux techniques de la négociation à un niveau élémentaire.)
- Ecouter et porter un jugement sur une situation dramatisée (enregistrée) suscitant des réactions.

A un niveau plus élevé : productions plus personnelles ou résultat d'un travail d'équipe :

- débat après présentation d'un thème;
- discussion après vision d'un film;
- compte-rendu d'une visite.

3. EXPRESSION ECRITE.

- Etre capable de retranscrire sans faute un texte ne comportant pas de difficultés majeures;
- Dictées;
- Production personnelle au niveau de l'expression écrite :
  - résumé d'un texte,

PROGRAMME DE FRANCAIS : Formation de base Niveau 1 (suite).

- prolonger un texte à partir des mots proposés par le groupe,
- créer un texte à partir de mots proposés par le groupe,
- écrire une lettre personnelle.

- Attirer l'attention sur des problèmes élémentaires de grammaire, conjugaison...

PROGRAMME DE MATHEMATIQUE : Formation de base Niveau 1

L'étudiant doit être capable de :

1. NOMBRES NATURELS

1.1. Numération

- Lire des nombres naturels notés en chiffres (7 chiffres au maximum).
- Ecrire, en notation chiffrée, des nombres naturel dictés (7 chiffres au maximum).

1.2. Ordre dans N.

- Classer des nombres naturels suivant l'ordre croissant ou décroissant (maîtrise non requise de $<$, $>$).

1.3. Opérations.

1.3.1. Calcul mental et calcul rapide

- Calculer immédiatement la somme ou la différence de deux nombres naturels dont l'un est inférieur à 10.
- Calculer rapidement la somme ou la différence de nombres naturels inférieurs à 100.
- Multiplier un nombre naturel par 10, 100, 1000.
- Calculer immédiatement le produit de 2 nombres naturels inférieurs à 10.
- Evaluer l'ordre de grandeur du résultat d'une opération effectuée lors d'un problème, par ex.)

1.3.2. Calcul écrit

- Calculer la somme de 3 nombres naturels (7 chiffres au maximum).
- Calculer la différence de 2 nombres naturels (7 chiffres au maximum).
- Calculer le produit de 2 nombres naturels (chiffres au maximum).
- Calculer le quotient entier de 2 nombres naturels (chiffres au maximum).
- Pour les quatre capacités précédentes, vérifier le résultat de l'opération par :
  - évaluation de l'ordre de grandeur du résultat,
  - un procédé de "preuve" ou une autre opération.

2. NOMBRES DECIMAUX POSITIFS

2.1. Numération.

- Lire des nombres décimaux positifs notés en chiffres (3 chiffres décimaux au maximum).
- Ecrire, en notation chiffrée, des nombres décima positifs dictés (3 chiffres décimaux au maximum)

2.2. Ordre.

- Classer des nombres décimaux positifs suivant l'ordre croissant ou décroissant (maîtrise non requise de $<$, $>$).

2.3. Opérations.

2.3.1. Calcul rapide.

- Multiplier un nombre décimal positif par 10, 100, 1000 (3 chiffres décimaux au maximum).

PROGRAMME - Formation de base Niveau 1 (suite). - MATHEMATIQUE

- Evaluer l'ordre de grandeur du résultat d'une opération (opération effectuée lors d'un problème par ex.)

2.3.2. Calcul écrit
- Calculer la somme de 2 nombres décimaux positifs (3 chiffres décimaux au maximum).
- Calculer la différence de 2 nombres décimaux positifs (3 chiffres décimaux au maximum).
- Calculer le produit d'un nombre décimal positif (3 chiffres décimaux au maximum) par un nombre naturel inférieur à 10.
- Pour les 3 capacités précédentes, vérifier le résultat de l'opération par :
  . évaluation de l'ordre de grandeur résultat,
  . un procédé de "preuve" ou une autre opération.

3. GEOMETRIE.

3.1. Triangle, rectangle, carré.
- Identifier un triangle,
  Identifier un rectangle,
  Identifier un carré.

3.2. Constructions.
- Dessiner (papier quadrillé, latte, équerre) :
  . un carré dont la longueur du côté est donnée.
  . un rectangle dont les dimensions sont données.
  . un triangle dont on donne la longueur d'un côté et la longueur de la hauteur relative à ce côté.

4. SYSTEME METRIQUE.

4.1. La mesure des longueurs
- Effectuer des conversions simples faisant intervenir les unités km, m, cm et mm.
- Calculer le périmètre d'un carré dont la longueur du côté est connue.
- Calculer le périmètre d'un rectangle dont les dimensions sont connues.

4.2. La mesure des aires.
- Effectuer des conversions simples faisant intervenir les unités are et m^2, cm^2, et mm^2.
- Calculer l'aire d'un carré dont la longueur du côté est donnée.
- Calculer l'aire d'un rectangle dont les dimensions sont connues.
- Associer les unités relatives à la mesure des longueurs à celles relatives à la mesure des aires :

  m ——= m^2, cm ——=cm^2, mm ——= mm^2

PROGRAMME : Formation de base Niveau 1.(suite) - MATHEMATIQUE

5. PROBLEMES.

5.1. Problèmes permettant d'aborder les éléments de GEOMETRIE et du SYSTEME METRIQUE, d'utiliser les éléments des rubriques 1. et 2.(NOMBRES NATURELS et NOMBRES DECIMAUX POSITIFS).

5.2. Analyse de l'énoncé du problème provoquant une réelle activité des étudiants :
- éléments donnés, éléments inconnus.
- approche algorithmique de la question :
  . arbres,
  . ordinogramme,
  . français structuré.

5.3. Traduire la situation proposée en un (des) langage§s) mathématiqu(s) approprié(s) : diagramme, graphe, plan, ...

5.4. Mesure des longueurs,
Mesure des aires,
Grandeurs directement proportionnelles (prix, ...)

6. ENSEMBLES & RELATIONS.

6.1. N'envisager que ce qui favorisera la compréhension ou la mémorisation des constituants des rubriques précédentes.

6.2. Ensemble, diagramme de Venn, élément d'un ensemble, parties d'un ensemble.
Réunion, intersection d'ensembles.
Graphe d'une relation, relation réciproque d'une relation
composition de relations.

ANENEXE 5 : FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

A l'issue de la formation, l'apprenant maîtrisera d'une manière satisfaisante(60 % des points) les capacités définies dans les objectifs de la formation.

ANNEXE 6 : PROFIL DU CHARGE DE COURS

Enseignant .